

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une foi

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE**

**CONTRIBUTION DE LA CSO-PLCP A LA PREPARATION
DU PROJET DU BUDGET 2017**

Octobre 2016

INTRODUCTION:

La présente contribution est faite dans le cadre de la préparation du rapport introductif au budget 2017 du MFFE.

Elle s'articule autour des réalisations des projets et programmes en matière de lutte contre la pauvreté et de protection sociale en ancrage à la CSO-PLCP du MFFE. Il s'agit de réalisations faites au cours des trois premiers trimestres de l'année 2016 et des perspectives pour le reste de l'année.

1- LE PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE ET DE PROMOTION DES DYNAMIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES (PRP/PRODES)

REALISATIONS

Dans l'atteinte de ses objectifs en matière de Lutte Contre la Pauvreté, le PRP/PRODES entend poursuivre, consolider et développer ses actions d'intervention pour l'émergence des groupes vulnérables (femmes, jeunes et familles) dans le domaine du renforcement de leurs capacités, l'amélioration de leur accès aux opportunités d'emplois et de revenus, et aux infrastructures et services sociaux de base à travers de nouvelles initiatives d'auto développement des populations selon une approche territoriale (**Plan de développement des quartiers en milieu urbain** et **Centre Pilote du Millénaire pour le Développement**), le lancement de projets pilotes dans le cadre de la micro assurance dans les quartiers de Saint-Louis et de l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement technique et la formation professionnelle (fonds d'insertion logé à la BRS).

Renforcement des capacités managériales, techniques et technologiques des porteurs d'initiatives et des partenaires institutionnels

Les initiatives en matière de renforcement des capacités des porteurs de projets notamment les MPE des régions de Matam et Louga, à savoir les Sociétés d'Intensification de la Production Agricole (SIPA), la réalisation du Musée des Arts Pastoraux (chantiers écoles pour la formation des jeunes/travaux HIMO) dans la commune de Ranérou se sont poursuivies au cours du premier semestre 2016.

Par ailleurs, le plan d'accompagnement technique et managérial des femmes de Thongor bénéficiaires de poulaillers construits et financés par le PRODES a été réalisé, principalement dans le domaine de l'aviculture familiale avec

l'introduction de coqs raceurs pour l'amélioration de la productivité des activités agricoles en milieu rural.

Ce projet innovant a fait l'objet de visites conjointes de deux missions du PNUD, de la Coopération Luxembourgeoise, du MEFP (DI et DCEF), du MFPAA et de l'équipe du PRODES.

Renforcement de l'accès aux mécanismes de financement au profit des femmes et des jeunes porteurs/euses de MPE

Dans le cadre du renforcement de l'accès des femmes et des jeunes à des mécanismes de financement adaptés, le Programme a procédé à l'identification et à la formulation dans la région de Saint-Louis, de 12 MPE d'un montant de 54 millions, regroupant 271 membres dont 173 femmes et 98 jeunes. Les dossiers de ces projets sont en cours d'instruction au niveau de la MEC PROPAS pour financement.

Relance des activités de renouvellement des financements des promoteurs avec la mutuelle Bamtaaré :

Au cours de ce trimestre, des rencontres ont été initiées avec les responsables de la mutuelle, Bamtaaré pour le renouvellement des financements des activités des femmes de Kanel, de Ranérou, Agnam et commune de Matam dans la Région de Matam

A ce titre, le PRODES a entrepris, en collaboration avec Entrepreneurs du Monde (EDM) l'expérimentation de la méthodologie INAWONA (« C'est possible » en langue pulaar) pour mieux sécuriser le fonds de crédit.

Il faut rappeler que EDM a domicilié des fonds au niveau des mutuelles partenaires du PRODES à Matam (Bamtaaré) et à Agnam (Mec Felo) pour les mêmes cibles.

Une série de rencontres a été tenue avec les responsables de la mutuelle Bamtaaré pour la relance des financements au niveau des quartiers de la Commune de Kanel. Les rencontres ont été élargies aux délégués de quartier et aux Présidents de Conseil de quartier. Suite aux recommandations de la mission, les listes des demandeurs de crédit ont été transmises à la MEC Bamtaaré pour financement.

Mise en place et renforcement des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale

❖ Mission avec Partenariat Lille Saint Louis à la Maison des Yvelines à Ourossogui

Le projet Musée des Arts Pastoraux a déjà été partagé et validé par le Conseil Municipal de Ranérou. Un comité de suivi est mis en place pour assurer la

concertation avec tous les acteurs locaux et promouvoir le projet à travers toutes les instances politiques, communautaires et administratives de Ranérou.

La portée économique et sociale du projet et son ancrage institutionnel au niveau de la commune est un motif supplémentaire pour le PRODES à accompagner l'initiative à travers la mobilisation de ses partenaires dans la région de Matam. La maison des Yvelines sise à Ourosogui inspirée de la technique de la voûte nubienne pourrait servir de modèle pour la construction du Musée des Arts Pastoraux. La visite du chantier a permis un nouveau phasage du projet du Musée avec un redimensionnement de la surface à bâtir.

Renforcement et élargissement du dispositif financier d'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP

Mise en place d'un cadre de partage interne aux membres du dispositif technique et financier sur l'insertion des jeunes

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la rencontre tenue à la Direction de la Formation Professionnelle et Technique, le mercredi 11 avril 2016, en présence des acteurs du dispositif de l'insertion des jeunes issus des centres de FPT, le PNUD et l'ONUDI ont décidé de s'inscrire dans une dynamique de concertation périodique sur la réalisation des produits et indicateurs définis par leur programme respectif.

A cet effet trois (3) séances de travail ont été tenues à l'Antenne Régionale du PRODES à Saint-Louis afin de :

- ⚡ Partager les informations statistiques du volet insertion du PICII et du PIC III entre les trois agences de la plateforme du système des nations Unies (PNUD, ONUDI et BIT) ;
- ⚡ Mettre à jour et créer une base de données fiable sur l'insertion ;
- ⚡ Veiller à la conformité des données détenues par les trois agences et à la coordination de leurs actions dans le respect de la chaîne d'intervention fixé par le manuel de procédure du fonds d'insertion ;
- ⚡ S'accorder dorénavant sur une compréhension commune des concepts utilisés dans le cadre de l'insertion ;
- ⚡ Systématiser les réunions de partage entre les trois agences ;
- ⚡ Approfondir la réflexion sur le passage à l'échelle du volet insertion et l'amélioration des stratégies d'intervention des 03 Agences.

❖ Présentation des statistiques sur les différents volets de mise en œuvre du fonds d'insertion des jeunes par les trois agences du système des Nations Unies

Au cours de cette séance de travail, ORABANK a partagé les éléments d'informations issus de la mise en œuvre du volet insertion du PIC II et PIC III basés sur un état des lieux du traitement des plans d'affaire par les différents comités d'orientation du fonds d'insertion. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous

Statistiques des comités d'orientation

PRODUIT DES COMITES D'ORIENTATION							
Comité d'orientation	Date de réalisation	Eligible	A reformuler	Effectivement Reformulé	Transmis à la banque	Non Eligible	Total Dossier Reçu
COM 1	28 Janvier 2010	14	6			6	26
COM 2	22 Juillet 2010	51	9			5	65
COM 3	18-19 Janvier 2011	22	26			1	49
COM 4	4-5 Juillet 2011	17	22			11	50
COM 5	25-26 Novembre 2011	35	24			0	59
COM 6	14-15 Mars 2012	33	22			0	55
COM 7	27-28 Septembre 2012	16	40			0	56
TOTAL PIC2		188	149	132	320	23	360
COM 8	20 Février 2015	0	0			0	0
COM 9	1-2 Septembre 2015	39	15			7	61
COM 10	17-18 Décembre 2015	98	0			0	98
TOTAL PIC3		137	15	0	0	7	159
TOTAL		325	164	132	320	30	519

Com 8 = réunion d'harmonisation et de relance des activités d'insertion

Parcours du PA du PIC2 (du COM01 au COM07) au niveau de la banque

Région	1-Réception des dossiers Dossiers Reçus par la Banque			2- Analyse au comité de crédit Dossiers Accordés			3- Décaissement par le jeune Financement Décaissé		
	FSD	Banque	TOTAL	FSD	Banque	TOTAL	FSD	Banque	TOTAL
St Louis	173	22	195	96	10	106	71	6	77
Louga	58		58	32		32	24		24
Matam	21		21	17		17	6		6
Thiès	24	22	46	8	5	13	7	4	11
TOTAL	276	44	320	153	15	168	108	10	118

Renforcement des capacités des promoteurs/trices et autres acteurs de l'insertion

Organisation du Onzième Comité d'Orientation du fonds d'insertion (COM11)

Le onzième comité d'orientation du fonds d'insertion s'est tenu les 4 et 5 Août 2016 à la salle de conférence de l'Antenne du PRODES à Saint-Louis, en présence de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

L'ordre du jour portait sur :

1. Etat d'exécution des recommandations du 10^{ème} Comité d'Orientation
2. Situation des financements des plans d'affaire des COM 9 et COM 10 par ORABANK
3. Examen des nouveaux plans d'affaire reçus.

➤ Etat d'exécution des recommandations du dixième comité d'orientation

Suite à la présentation de l'état d'exécution des recommandations du 10^e comité, les participants, après avoir salué les efforts fournis par le Programme pour leur mise en œuvre, ont insisté sur les points ci-après :

- l'élargissement du dispositif de financement vers la zone centre suite aux résultats de la dernière réunion du comité technique sur le dispositif d'insertion confirmant l'existence de 344 plans d'affaires validés par ledit comité en 2016,
- la nécessité d'accélérer la requête de ressources financières additionnelles auprès de la Coopération Luxembourgeoise,
- le renforcement du plan de communication sur le volet insertion.

➤ Situation des financements par ORABANK

Conformément aux informations fournies dans le précédent rapport d'activités, 136 plans d'affaires ont été validés et transmis à Orabank pour financement dont 54 dossiers accordés par les comités de crédits des SFD pour un montant de 73 862 350. Toutefois, il a été constaté que 37 promoteurs ont déjà ouvert leurs comptes et sont entrain de procéder à leurs installations.

S'agissant des remboursements, il a été enregistré un montant global de 120 227 491 fcfa donc 4 257 281 fcfa recouverts à la fin du 1^{er} trimestre.

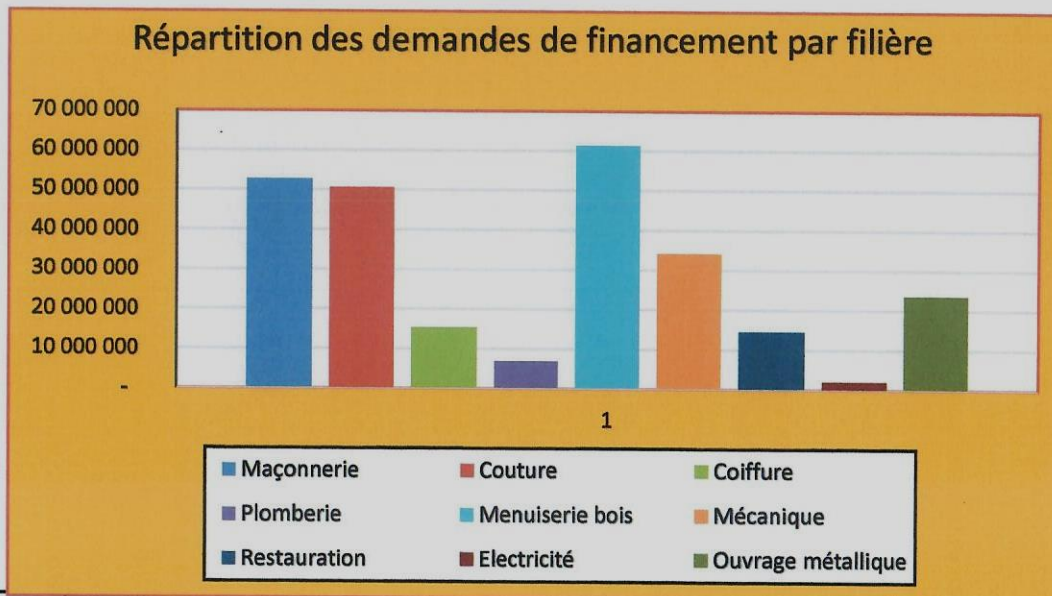
➤ Examen des nouveaux plans d'affaires reçus

Le Comité d'Orientation a examiné au total 102 Plans d'Affaire transmis par les centres de formation professionnelle et technique et présentés dans les tableaux ci-après par établissement, filières et coût de financement:

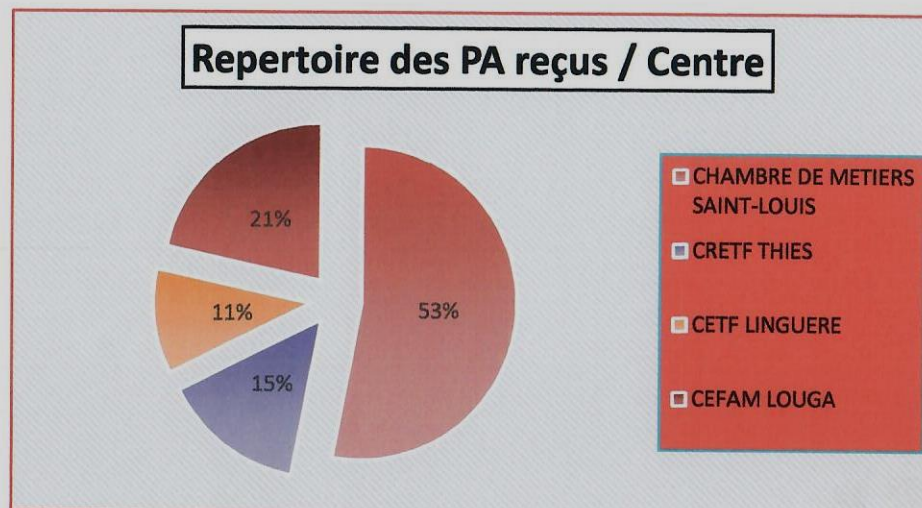
Tableau de répartition des demandes de financement par filière et centre de formation COM 11

FILIERES CENTRES	CHAMBRE DE METIERS SAINT- LOUIS	CRET F THIES	CET F LINGUERE	CEFAM LOUGA	TOTAL	Montant Sollicité	%
Maçonnerie	13	0	0	1	14	52 713 987	20
Couture	9	7	8	6	30	50 590 080	19
Coiffure	0	2	1	11	14	15 356 950	6
Plomberie	3	0	0	0	3	6 911 200	3
Menuiserie bois	17	0	0	0	17	61 287 600	23
Mécanique	7	0	0	2	9	34 161 632	13
Restauration	0	6	2	0	8	14 531 150	6
Electricité	0	0	0	1	1	2 007 500	1
Ouvrage métallique	5	0	0	1	6	23 585 100	9
TOTAL	54	15	11	22	102	261 145 199	100

FILIERES	MONTANT
Maçonnerie	52 713 987
Couture	50 590 080
Coiffure	15 356 950
Plomberie	6 911 200
Menuiserie bois	61 287 600
Mécanique	34 161 632
Restauration	14 531 150
Electricité	2 007 500
Ouvrage métallique	23 585 100
Total	261 145 199



CENTRES	NBRE PA	%
CHAMBRE DE METIERS SAINT-LOUIS	54	53
CRETIF THIES	15	15
CETF LINGUERE	11	11
CEFAM LOUGA	22	22
Total	102	100



A la suite de la présentation des plans d'affaires 03 groupes de travail ont été mis en place pour procéder à leur examen dans le fond. Ainsi, les résultats des travaux de groupes ont fait l'objet de restitution en seconde plénière et ont donné les résultats suivants :

Nombre de PA reçus	Eligible	A reformuler	Non Eligible
102	80	22	00

Il a été constaté que 54% des plans d'affaire concerne l'apprentissage et 46% les Centres de Formation Professionnelle et technique.

L'ensemble des plans d'affaires éligibles sont orientés vers les SFD pour financement en raison de leur coût qui ne dépasse pas 5 000 000 f.

Renforcement du dispositif national de l'INPS (Initiative Nationale de Protection Sociale) au profit des groupes vulnérables.

❖ Identification de travaux HIMO avec DAO de Sinthiou Bamambé

Comme initialement prévu avec l'ONG Dao de Sinthiou Bamambé, le PRODES avait proposé **la formulation** et la réalisation d'un Projet de travaux HIMO dans les villages de Sinthiane et de Léwé menacés par l'érosion. Les responsables de DAO ont informé de la disponibilité d'un accord de financement de la part de la Coopération française et du Gouvernement du Sénégal pour la réalisation d'ouvrages au niveau de ces deux villages et le début des travaux dans le courant de l'année 2017.

Mise en place d'un dispositif fonctionnel d'appui à l'accès des ménages pauvres aux actifs économiques

❖ Mise en œuvre de la Bourse Economique à Linguère Commune

Le PRODES accompagne l'Etat à travers la **Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSSN)** dans la concrétisation du **Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF)** en agissant sur le levier autonomisation économique en vue de promouvoir l'émergence de familles productives aptes à contribuer à une croissance économique inclusive et durable.

A cet effet, le PRODES a eu à réaliser dans sa Zone de Concentration Opérationnelle (ZCO) à Matam, Saint-Louis et Louga, en partenariat avec l'Agence de Recherche pour le Développement Economique et Social en Afrique (ARDES-AFRIQUE) et la DGPSSN, un processus participatif de ciblage communautaire et catégoriel des ménages figurant dans le Registre National Unique (RNU), en vue d'identifier leur potentiel d'initiative et de capacité

productive. Il s'agit, pour le PRODES de combiner une bourse dite économique à tous les appuis destinés aux pauvres et groupes vulnérables. La bourse économique conçue pour aider les ménages ciblés par le PNBSF, permettra de les appuyer davantage dans l'accès aux opportunités d'emplois et de revenus pour renforcer leurs initiatives et potentiels productifs sur la base de conditions de facilitation adaptées à leur situation.

A cet effet, un partenariat est établi dans la commune de Linguère entre le PRODES et le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) sous l'autorité du Préfet (Président de la PTO) et la participation de la Mairie, en vue de renforcer les capacités financières des cibles bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale organisées en **Réseau des Femmes des ménages bénéficiaires de la Bourse Economique-RS/BBE**. Plus spécifiquement, il s'agit de favoriser l'articulation entre une approche sociale basée sur la subvention et une approche entrepreneuriale fondée sur un meilleur accès aux opportunités d'emplois et de revenus à travers des filets sociaux adaptés.

Ainsi, un montant global de **5 000 000 F CFA** est viré par le PRODES au CMS pour assurer le financement des AGR de **65 ménages** bénéficiaires de la Bourse de Sécurité Familiale dans la commune de Linguère, préalablement identifiés à travers le ciblage du PRODES. Le dispositif proposé reflète les conditions d'un fonds autogéré **sans taux d'intérêt** et dont le suivi de la mise en œuvre est assuré par la PTO départementale avec une implication renforcée des bénéficiaires à travers les responsables du RF/BBE.

Amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base
(socle **social**)

➤ **Renforcement des moyens de production d'énergie pour les ménages de Tonghôr ;**

Un plan d'action d'introduction du biogaz à Tonghôr est en cours de mise en œuvre par le PRODES au niveau de Tonghôr. L'intervention dans la Région de Saint-Louis du Programme National du Biogaz Domestique (PNB) a permis d'établir avec les responsables de cette structure, un programme de construction d'unités de production de biogaz à raccorder à des installations de cuisson des aliments et à l'éclairage à l'intérieur des habitations.

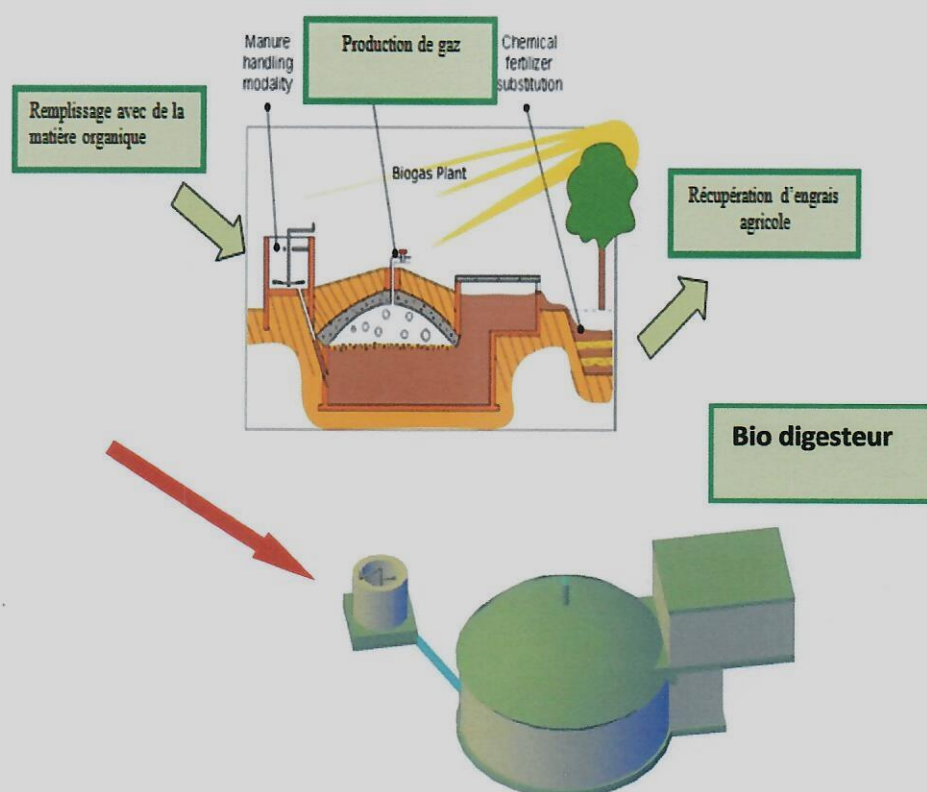
Le PNB, qui a pour mission de développer et de disséminer le biogaz comme solution alternative et moderne d'énergie renouvelable en milieu rural, constitue un partenaire de choix dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres du village de Tonghôr. Au total, Neuf (9) concessions composées de 23 ménages ont été répertoriées à Tonghôr. Ces ménages disposent d'un cheptel estimé à 124 bœufs permettant la de six (6) bio digesteurs pour six (6) concessions conformément aux normes en vigueur.

En effet, les ménages peuvent disposer d'un bio digesteur de 10 à 18m³ avec une subventionne les 80% du coût global du PNB et la contribution de 20% des ménages est en nature.

L'accès des populations au bio digesteur présente beaucoup d'avantages dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'allègement des travaux de la femme et de création de revenus et d'emplois.

Visite d'une Cuisine raccordée à une installation de bio gaz à Saint-Louis*

Schéma du Système de fonctionnement du bio digesteur



➤ Amélioration de la santé nutritionnelle des ménages de Tonghôr ;

Parallèlement au programme de biogaz, le PNB envisage, en partenariat avec le PRODES, la mise valeur d'un champ maraîcher au profit des femmes en leur apportant un appui technique et technologique pour l'amélioration de la santé nutritionnelle des populations de Tonghôr.

Renforcement des capacités de mise en œuvre et de suivi de la SNDES au niveau national et au niveau déconcentré au profit des groupes vulnérables

➤ Révision de la Stratégie Nationale de Protection Sociale

Le processus d'actualisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) a été entamé depuis le mois de mai 2015. Le Comité technique du Comité Interministériel de Pilotage a adopté une approche participative et

itérative pour faire de sorte que la Stratégie ait une meilleure articulation avec les orientations du PSE.

En effet, après l'atelier de lancement financé par le PRODES auquel toutes les parties prenantes ont été associées, le processus s'est poursuivi au niveau décentralisé.

Le Comité a ensuite procédé à une validation technique élargi en associant tous les acteurs (Présidence, Primature, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Ministère de la femme, de la famille et de l'Enfance, Ministère du travail, des Organisations professionnelles, chargé des relations avec les institutions, Ministère de la santé et de l'Action Sociale, Ministère de l'Elevage et la Production animale, Ministère de l'éducation Nationale, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, les organisations représentant les collectivités locales (UAEL), Haut Conseil pour le Dialogue social, les organisations de la Société civile, les partenaires techniques et financiers tels que UNICEF, PAM, FAO, PNUD, BIT, OMS, Banque Mondiale, USAID, et autres.

Un Comité restreint a été mis en place par la DGPSN en vue de finaliser le document.

A l'issue des travaux du comité restreint, le document de la SNPS a été partagé et validé par toutes les parties prenantes.

- Poursuite de l'élaboration du Plan stratégique de la DGPSN

Le processus d'élaboration du Plan stratégique de la DGPSN a redémarré avec l'appui d'un cabinet et d'un consultant délégué par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

Le PRODES, partenaire stratégique de la DGPSN dans l'élaboration du plan stratégique a participé à l'atelier de validation de la mission, la vision et orientations stratégiques proposés par l'équipe de la DGPSN.

PERSPECTIVES

Les principales activités s'articulent autour des points ci-après :

- renforcement de capacités et suivi des promoteurs des projets déjà financés ;
- Identification et formulation de nouveaux projets MPE,
- Accompagnement technique par les PTO des ménages bénéficiaires de bourse économique dans la Commune de Linguère,
- Organisation d'un comité d'orientation du fonds d'insertion,
- Suivi des projets financés dans le cadre du fonds d'insertion

- mise en place de fonds d'appui aux ménages pauvres dans le Département de Ranérou
- mise en place de la contribution aux activités du programme conjoint protection sociale SNU notamment actualisation SNPS, plan stratégique DGPSN, Observatoire de la pauvreté et des conditions de vie des ménages (élaboration d'un Indicateur Multidimensionnel de la Pauvreté), renforcement des capacités des acteurs de la protection sociale
- lancement du fonds d'appui à l'autonomisation des ménages pauvres (bourse économique) pour les ménages pauvres dans les Communes ciblées.

2- PROGRAMME INTEGRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le PIDES est une initiative du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. Il s'inscrit en droite ligne de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) et de l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale des Groupes Vulnérables (INPS) élaborée et mise en œuvre par le Ministère. Financé par le Gouvernement du Sénégal et la Coopération italienne, le PIDES vise à promouvoir le développement socio-économique des Régions de Dakar et Kaolack selon une perspective d'empowerment des femmes et des jeunes.

Les principales réalisations du PIDES au cours des trois premiers trimestres de l'année 2016, sont déclinées ci-après.

REALISATIONS

En matière de création d'opportunités d'emplois et de revenus pour les femmes et les jeunes

L'élaboration des projets de 2^{ème} génération a constitué, en 2016, l'activité phare. Elle a mobilisé les coordinations régionales du PIDES ainsi que les différents comités départementaux d'accompagnement et de suivi (CDAS) dans le cadre de plans d'actions élaborés à cet effet, en rapport avec les autorités administratives, les autorités locales et le PIDES.

Les CDAS ont d'abord procédé à la sensibilisation des populations avec l'appui des délégués de quartier et des APDC. Ensuite, conformément aux dispositions du manuel de procédures de financement des projets, le processus s'est poursuivi par l'identification des potentiels bénéficiaires et la formulation des projets.

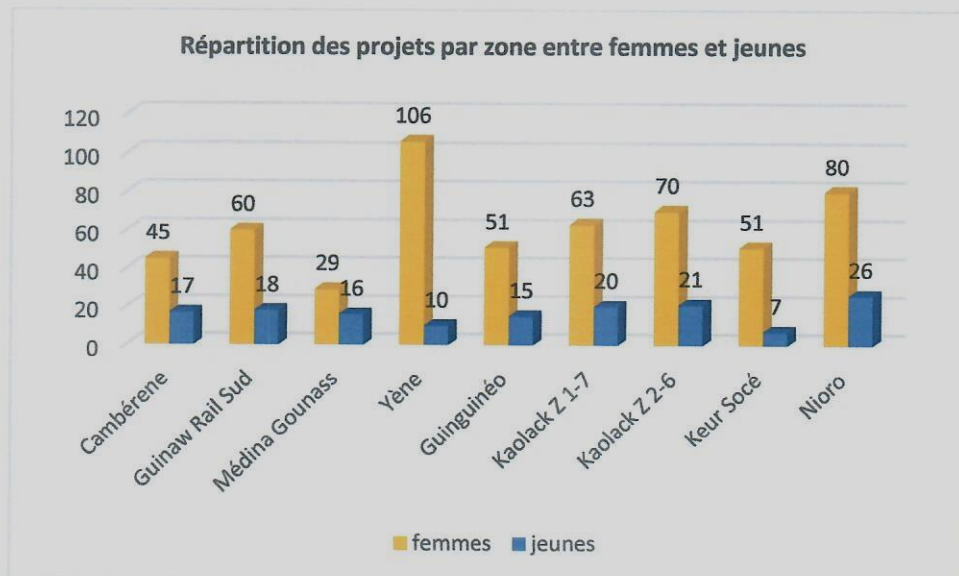
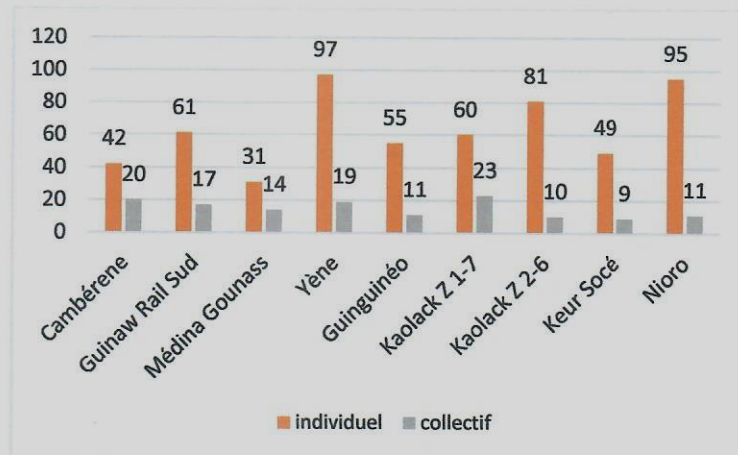
Le financement des projets de 2^{ème} génération portés par les femmes et les jeunes a été engagé sur la base d'un montant de **512 359 283 FCFA** du fonds revolving reconstitué après arrêt des différents comptes au 31 août 2015.

Les résultats suivants ont été enregistrés :

- **3927 idées de projets** ont été identifiés dans les deux régions de Dakar et Kaolack ;
- **716 projets** ont été formulés et répartis comme indiqué dans les graphiques et tableau suivants :

Tableau n° 1 : Répartition des projets élaborés selon le guichet

Guichet 1			Guichet 2		
Individuel	collectif	sous total 1	Individuel	collectif	sous total 2
363	19	382	225	109	334



- **713 projets** approuvés par le Comité Régional de Sélection pour un montant global de **375 564 843 FCFA** ;
- **972 bénéficiaires de financement** formées en gestion financière, comptable et dynamique organisationnelle.

En matière d'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base

✓ Accompagnement des Centres Intégrés de Développement Economique et Social (CIDES) dans la phase de start-up

La phase de start-up s'est poursuivie durant l'année 2016 à travers le recrutement des équipes techniques des CIDES et leur installation. Plusieurs résultats ont été enregistrés dans l'accompagnement des CIDES sur la base desquels on peut considérer qu'ils sont déjà opérationnels. Il s'agit notamment de :

- la disponibilité de documents essentiels portant sur les conditions de réalisation des missions des CIDES qui sont en cours de partage pour appropriation et validation tels que le plan d'action, le manuel opérationnel, le manuel de gestion, le projet de protocole entre le CIDES et le PIDES, la base de données sur les associés, des propositions technique et financière faites au PIDES, le contenu du dépliant et d'autres outils de communication ;
 - la mise à disposition de locaux fonctionnels et de matériels roulants ;
 - la tenue des Assemblées Générales ordinaires des membres ;
 - la cartographie des nouvelles structures, entreprises et coopératives potentiellement partenaires des CIDES ;
 - la promotion de la visibilité des CIDES à travers des visites aux autorités administratives, aux autorités locales, aux services et partenaires techniques (structures d'offres) ;
 - l'accompagnement des promoteurs (y compris ceux du PIDES) pour un changement d'échelle dans leur parcours d'insertion à l'économie formelle.
- ✓ Mise en place et fonctionnement des boutiques de droit (formation de para juristes)**

Le partenariat entre l'AJS et le PIDES au niveau de la boutique de droit de Pikine est arrivé à terme en fin décembre 2015. Mais, la collaboration avec AJS sera poursuivie à travers le Projet d'appui à la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (PASNEEG) et le CIDES de Pikine dans le cadre du réseau des para-juristes à travers la mise en œuvre de son plan d'action, pour promouvoir l'accès des femmes aux services juridiques.

A Kaolack, le PIDES a pu disposer, dans le patrimoine de l'Etat (Service régional des travaux publics), de locaux affectés par Monsieur le Gouverneur de Région pour abriter la boutique de droit et CIDES Saloum. Les travaux de réhabilitation des locaux sont terminés et l'infrastructure équipée a été réceptionnée.

✓ Construction, réhabilitation et équipement d'infrastructures sanitaires et sociocommunautaires

Pour rappel, à l'issue du processus du diagnostic participatif, **13** projets d'infrastructures ont été retenus.

Au 31 décembre 2015, sept (07) d'entre elles, d'un coût global de **81 733 510 F CFA**, ont été réalisées, équipées, réceptionnées et inaugurées. En début janvier 2016, six (06) autres travaux d'infrastructures restaient à terminer ou à démarrer.

Courant 2016, le PIDES a pu terminer, équiper et réceptionner les foyers de la femme de Guinaw-Rail Sud et de Keur Socé, l'école de Yène (2 salles de classe, un mur de clôture et un bloc d'hygiène), les garderies de Sama Moussa et de Thioffack et le bâtiment devant abriter CIDES SALOUM et la boutique de droit.

Les coûts des ouvrages réceptionnés au cours du premier semestre 2016 sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 2 : Coûts des infrastructures

Infrastructures	Localisation	Montant travaux F CFA	Montant Equipements FCFA	TOTAL
Maison de la Femme	Commune de Guinaw-Rail Sud	16 928 110	6 292 500	23 220 610
Maison de la Femme	Commune de Keur Socé	21 156 515	6 292 500	27 449 015
Ecole à 2 classes avec mur de clôture et blocs d'hygiène séparés pour les garçons et les filles	Commune de Yène	20 016 855	1 883 051	21 899 906
Garderie communautaire	Commune de Kaolack / Sama Moussa	24 053 139	2 491 525	26 544 664
Garderie communautaire	Commune de Kaolack /Thioffack	25 866 491	2 491 525	28 358 016
Boutique de droit et CIDES SALOUM	Commune de Kaolack /Kasnack	18 904 045	6 655 000	25 559 045
Total		126 925 155	26 106 101	153 031 256

En ce qui concerne la gestion du Programme et l'appui aux acteurs locaux

✓ Suivi et évaluation

Dans le cadre du renforcement du dispositif de suivi-évaluation du PIDES, suivant la recommandation de la dernière revue du Programme-Pays Sénégal/Italie, les démarches entreprises dans ce sens ont abouti à la mise en place d'un système d'information et de suivi-évaluation qui sera hébergée à l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE).

✓ Communication

A l'occasion d'évènements spéciaux ou des rencontres d'échanges, le PIDES a pu promouvoir sa visibilité. Ainsi, des promotrices des zones d'intervention du Programme ont pu présenter certains de leurs produits, dans le cadre d'une exposition tenue en marge de la visite de Monsieur le Premier Ministre d'Italie au Sénégal. A cette même occasion, des spots publicitaires et des reportages sur des réalisation-phares ont été conçus et diffusés en collaboration avec des organes de presse en plus de supports en tee-shirt et banderoles.

L'organisation de la journée du 08 mars 2016 fut, également, une occasion pour le PIDES de communiquer à travers les médias sur le thème « **Empowerment des femmes** » et d'appuyer des femmes promotrices des zones d'intervention du Programme à présenter leurs produits dans le cadre d'une exposition tenue à Dakar au cours de cette journée.

Par ailleurs, l'organisation de la Foire Internationale de Kaolack (FIKA) a constitué une opportunité pour renforcer la visibilité du Programme à travers la participation du PIDES au forum sur l'autonomisation économique des femmes et à l'exposition vente où les bénéficiaires ont proposé des produits innovants.

De plus, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de communication, le PIDES a réalisé un film documentaire assorti d'un document de capitalisation et de gestion des connaissances.

✓ Appui aux coordinations régionales et aux antennes locales

Le PIDES a appuyé les antennes locales, les coordinations régionales et départementales en matériels, mobiliers et fournitures de bureau pour assurer une bonne fonctionnalité du dispositif d'accompagnement des porteurs de projets.

En outre, ces entités ont bénéficié de séances de renforcements de capacités qui ont abouti à l'amélioration et à la validation de la grille d'évaluation des projets et des outils de suivi.

PERSPECTIVES

En termes de perspectives pour le reste de l'année 2016, les principales activités envisagées par le PIDES sont les suivantes :

- l'évaluation des projets de 1ère génération et le renforcement des capacités des bénéficiaires performants pour leur passage à l'échelle (en cours) ;
- L'appui à la commune de Kaolack pour l'élaboration de son PDC ;
- La finalisation du système d'informations et de suivi-évaluation logé sur une plateforme web et hébergé par l'ADIE ;
- La mise en place d'un système de pérennisation du dispositif d'accompagnement ;
- la préparation de l'évaluation finale du PIDES.

3- PROJET D'APPUI A LA STRATEGIE NATIONALE D'EQUITE ET D'EGALITE DE GENRE

Pour le premier semestre de l'année 2016, les activités du PASNEEG devaient concourir à la réalisation des résultats phares ci-après :

- ☞ Produit 1.1 : Une est élaborée ;
- ☞ Produit 2.1 : sont disponibles ;
- ☞ Produit 2.2 : La mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre les discriminations et la violence basée sur le genre est appuyée.

Relativement à l'élaboration méthodologie de budgétisation sensible au genre (BSG) applicable à tous les secteurs socioéconomiques, les réalisations portent sur :

- ☞ l'organisation d'un **Atelier international de capitalisation des expériences sur la BSG** avec le soutien d'un Comité scientifique ad hoc, présidé par la Directrice du Budget (MEFP) mis en place pour soutenir la création des conditions de validité scientifique et technique des produits et conclusions de l'Atelier. Ayant pour objectifs de partager les expériences nationales et internationales de BSG, l'atelier a rassemblé plus d'une centaine de participants composés de représentants de différentes institutions de la République, des experts nationaux venus de l'Administration centrale, des Collectivités locales, des institutions de recherche, de la société civile, des représentants de l'UEMOA, de la CEDEAO, d'ONU-FEMMES et des experts étrangers ressortissants de pays ayant capitalisé une expérience avérée dans le domaine ciblé : Italie, Maroc, Mali, Turquie.

En ce qui concerne la formulation de propositions de révision des dispositions législatives discriminatoires à l'encontre de la femme, les réalisations ci-après ont été enregistrées :

- ☞ création d'un **Comité technique de révision des normes discriminatoires à l'encontre de la femme par arrêté N° 00936 du 27 janvier 2016** du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux avec l'appui technique du Ministère de la Femme. Ledit comité, présidé par le Directeur des Droits humains, est composé de magistrats, de représentants de l'administration, de la Société civile et d'universitaires qui ont tenu une dizaine de réunions consacrées (i) au partage du contenu de la CEDEF et des résultats de différents travaux sur l'harmonisation des textes (cf. UNICEF, AJS, groupe de travail ad hoc etc.) (ii) à l'établissement de l'état des lieux des discriminations contenues dans le Code Pénal (CP) et le Code de la Famille (CF), (iii) à la proposition de l'introduction de la définition des discriminations faites à la femme dans la loi 1981 sur la discrimination raciale, ethnique et religieuse, et à divers propositions de modifications portant notamment sur la loi sur la santé de la reproduction (article 15), le code de déontologie de l'ordre des médecins (article 35) et l'article 305 du code pénal pour la prise en charge de la problématique relative à l'interruption volontaire de la grossesse en cas de viol et d'inceste. Le comité a également fait des propositions sur certaines normes discriminatoires contenues dans le Code de la Famille, notamment sur

l'âge du mariage (article 111), la puissance maritale (article 152), résidence du mariage (article 153), la propriété des biens (article 381), cause de divorce (article 166) etc.

- ☞ élaboration d'une **stratégie de plaidoyer et de mobilisation sociale** assortie d'un plan d'actions budgétisé sur les normes discriminatoires assortie d'un Plan d'actions, articulé autour de deux thématiques, à savoir le relèvement de l'âge du mariage de la fille et l'accès des femmes à la terre. Dans ce cadre des brochures sur la problématique des mariages d'enfants ont été produits et un atelier de plaidoyer auprès des acteurs institutionnels et de la société civile organisé.
- ☞ appui à la Direction de l'Égalité et de l'Équité de Genre (DEEG) pour la traduction de la **CEDEF** en **six langues nationales (poullar, ouolof, sérère, soninké, madinka, diola)** en collaboration avec la Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales (DALN). L'édition des documents est en cours. La finalité recherchée est d'assurer une meilleure information, sensibilisation et appropriation de ladite convention par toutes les communautés sénégalaises conformément aux recommandations de la session 2015 de la CEDEF.

Pour le produit 2.1, les activités visaient le renforcement et la création d'un système intégré de services de promotion et de protection des droits des femmes de proximité dans les zones d'intervention du projet. A cet effet, les réalisations ont porté sur :

- ☞ l'offre de services juridiques gratuits en partenariat avec l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS) à travers la prise en charge de la boutique de droit de Pikine initialement appuyée par le PIDES. Il ressort des rapports de la Boutique de Droit que la demande d'assistance juridique des femmes concerne surtout le droit de la famille (divorce, répudiation, défaut d'entretien, recherche de paternité,...).

PERSPECTIVES

Relativement à l'institutionnalisation du genre à travers la BSG, il s'agira :

- ☞ Mettre en œuvre le Plan d'Action des Recommandations de l'atelier international sur la BSG en partenariat avec l'UEMOA, les institutions de Recherche Sénégalaises et l'Université de Modena (Italie) ;
- ☞ Elaborer le rapport genre accompagnant la loi des finances ;
- ☞ Expérimenter la BSG dans des ministères et collectivités locales tests ;
- ☞ Accompagner le MEFP dans l'intégration du genre dans les outils de planification.

Pour la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, les perspectives portent sur (i) la finalisation des travaux du Comité technique de révision des normes discriminatoires et le partage des résultats avec les parlementaires et les Partenaires Techniques et Financiers, (ii) la mise en œuvre du plan d'actions de sensibilisation et de plaidoyer au niveau national et local, (iii) la vulgarisation de la CEDEF dans les régions d'intervention du projet en partenariat avec la DEEG.

En ce qui concernent la lutte contre les violences basées sur le Genre, le programme du semestre portera sur (i) la création et le renforcement de Centres régionaux et/ou communaux de promotion et de protection des droits des femmes (boutiques de droit), (ii) la mise en place d'un système d'information sur les VBG dans les boutiques, (iii) l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de communication national et de proximité sur la violence basée sur le genre et la former du personnel des institutions (juridique, sanitaire, et de sécurité etc.) sur la problématique des VBG.